



RÉPONSE AUX POSTULATS

Auteurs députés Egon Furrer, CVPO, Stefan Zurbriggen, CVPO, et Philipp Matthias Bregy, CVPO
Objet 2015 : le monde fera la fête à Milan, où le Valais fera-t-il la fête?
Date 10.09.2010
Numéro 4.090

Auteurs groupe CSPO, par le député Gilbert Loretan
Objet 2015 – l'année du Valais!
Date 10.09.2010
Numéro 4.091

Les Députées et Députés susmentionnés s'enquière de l'état d'avancement des démarches relatives au 200ème anniversaire de l'appartenance du Valais à la Confédération, à la présence du Valais lors de l'Exposition universelle de 2015 à Milan et à la fête fédérale de tir, qui aura lieu la même année à Rarogne. Le Conseil d'Etat envisage d'intégrer toutes ces manifestations, ainsi que le 1500ème anniversaire de l'abbaye de St-Maurice, dans un seul et même concept. Pour ces raisons, nous proposons que ces postulats soient traités dans une même réponse.

Le Conseil d'Etat a nommé en automne 2011 un comité de pilotage interdépartemental chargé de lui présenter un concept détaillé des festivités mentionnées plus haut. Le 200ème anniversaire doit être mis à profit pour mettre en évidence l'appartenance du Valais à la Confédération et l'occasion de transmettre la joie et la satisfaction que celle-ci a suscitée. Conscient de l'histoire du Canton, le regard doit être porté vers l'avenir et les relations avec les communes, districts et régions, mais également avec les autres cantons, la Confédération et le monde doivent être renforcées. Les festivités qui prendront place en 2015 doivent servir à montrer le Valais comme un canton uni, moderne et ouvert (promotion d'image). L'objectif ne doit pas consister à organiser des événements à court terme, mais l'année 2015 devrait au contraire profiter durablement au Canton et à sa population. 2015 doit « laisser une trace ».

Il ressort des premières discussions au sein du Conseil d'Etat que les festivités officielles devraient se concentrer sur une journée officielle, fixée au 7 août 2015, date anniversaire de l'entrée du Valais dans la Confédération. Outre la partie solennelle à laquelle seront conviées les autorités tant fédérales que d'autres cantons, ou encore régionales et communales, une partie plus populaire et festive est également prévue.

Un programme-cadre « 13 étoiles – 13 fois 2015 » est actuellement analysé dans cette optique, qui verrait 13 manifestations ou événements rappelant les 13 étoiles du drapeau valaisan se dérouler tout au long de l'année, sur diverses parties du territoire valaisan, voire même au-delà des frontières cantonales.

Les célébrations spécifiquement prévues pour fêter ce 200ème anniversaire devraient être mises en lien avec différents événements qui se dérouleront également cette même année, comme notamment l'exposition universelle Milano 2015, les 1500 ans de l'abbaye de St-Maurice, la fête fédérale de tir, dans lesquelles le Canton pourra intervenir soit en tant que partenaire soit en tant que sponsor, mais dont il ne prendra pas la direction.

Le groupe de travail mentionné plus haut, placé sous la présidence du Chef du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire, soumettra au Conseil d'Etat un concept général (idée de base, budget, financement, planification et concept de communication) pour fin mars 2012

Il est proposé l'acceptation des deux postulats.

Sion, le 6 février 2012